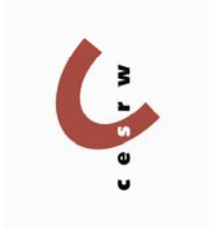

DÉCLARATION POLITIQUE DU CESRW



dans le cadre des élections législatives
du 10 juin 2007

Juin 2007



Doc. 2007/A. 875

Le Conseil économique et social de la Région wallonne estime que les structures de l'Etat fédéral telles qu'elles existent actuellement sont de nature à permettre aux Régions et Communautés de répondre au mieux aux défis qui sont posés.

Ce modèle fédéral est fondé sur les principes de loyauté et de solidarité fédérales, principes qui ont d'ailleurs toujours prévalu en Belgique depuis sa création...

Devant certaines velléités de remise en cause de cette solidarité, les interlocuteurs sociaux wallons tiennent à réaffirmer un certain nombre de positions qui ont toujours été les leurs. La solidarité fédérale implique notamment :

- De maintenir le caractère fédéral de la sécurité sociale - dans toutes ses composantes - qui garantit les solidarités interpersonnelles, que ce soit en matière de pensions, d'allocations familiales, de soins de santé ou de chômage. Il y va de la survie de notre système de protection sociale, tant au nord qu'au sud du pays.
- De préserver les mécanismes fédéraux de solidarité en termes de financement de ses composantes. Cette solidarité doit revêtir un caractère pérenne, ce qui établit sa pertinence : il est juste que la région, qui connaît davantage de difficultés, puisse bénéficier de mécanismes correcteurs assurant ainsi un rééquilibrage qui en fin de compte est bénéfique pour tous !
- De garantir le caractère fédéral du droit du travail et des relations collectives de travail.
- D'assurer une politique de l'emploi équilibrée et harmonieuse. Les interlocuteurs sociaux wallons estiment que les compétences régionales en matière d'emploi sont suffisamment larges pour permettre de répondre aux spécificités régionales du marché du travail. Elargir les compétences régionales sur ce terrain-là (qu'il s'agisse des conditions d'octroi des allocations de chômage, des politiques de baisse de charges, d'activation des allocations de chômage, des politiques d'interruptions de carrière, de prépensions, de flexibilité...) non seulement équivaldrait à hypothéquer les solidarités interpersonnelles mais serait surtout une aberration d'un point de vue économique. En effet, au-delà des « réalités » institutionnelles, la Flandre, Bruxelles et la Wallonie sont des partenaires économiques indissociables, *a fortiori* lorsque l'on considère notre économie dans un cadre mondialisé.



A contrario des thèses confédérales, voire séparatistes, les interlocuteurs sociaux wallons plaident pour une plus grande cohérence des politiques et une meilleure coopération entre les régions. La plupart des matières offrent des perspectives de relations « win-win » : que l'on songe à l'emploi, à la mobilité, à la recherche - développement, à la valorisation de nos exportations, à la formation, à l'environnement, à l'énergie...

Par ailleurs, le CESRW estime que les Régions et les Communautés doivent être davantage impliquées dans l'élaboration des stratégies et des positions fédérales au niveau de l'Union européenne et des organismes internationaux.

Redynamiser la croissance, apporter une réponse au problème de l'emploi, assurer la cohésion sociale, faire face aux grands défis environnementaux : voilà les objectifs que visent les interlocuteurs sociaux wallons. Et il s'agit bien des préoccupations qui sont celles des entrepreneurs, des travailleurs et des citoyens, en Wallonie comme ailleurs ! Le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, le Plan Marshall auxquels les interlocuteurs sociaux se sont étroitement associés sont autant d'éléments de réponse qui, d'ores et déjà, permettent d'envisager un avenir plus prometteur.

Les priorités des interlocuteurs sociaux wallons sont la croissance de l'emploi, le redéploiement et le repositionnement économique, la préservation et la consolidation d'un modèle social qui a fait ses preuves ainsi que la promotion d'un développement durable dans un contexte international, européen et fédéral marqué par des échanges croissants et des relations de plus en plus denses tant sur le plan économique, social, environnemental que culturel.
